



COMMUNE DE
MONTREUX



RAPPORT DE GESTION 2016

L'essentiel en bref

Éditorial de la Municipalité

Chères habitantes et habitants de Montreux,

Vous tenez entre les mains le rapport de gestion de la Municipalité 2016 dans sa version brève, dont l'objectif est de donner un éclairage sur les activités qui ont marqué les différents services communaux au cours de l'année écoulée. Le rapport de gestion complet, préparé à l'intention du Conseil communal, est disponible sur notre site internet.

Le grand événement politique, en 2016, a bien sûr été le renouvellement des Autorités communales. Élus au printemps, les 7 membres de la Municipalité et les 100 membres du Conseil communal sont entrés en fonction le 1^{er} juillet, pour une législature de 5 ans. La « séance d'installation », au cours de laquelle les nouveaux élus sont assermentés par le Préfet, a eu lieu le 15 juin, sous le Marché couvert. Dès son entrée en fonction, la Municipalité s'est attelée à la préparation de son programme de législature, rendu public dès l'automne. Les grandes orientations définies pour l'horizon 2021

sont, au travers d'une gouvernance solide, la qualité de vie, la cohésion sociale, la modernisation des infrastructures, une saine gestion des finances et l'ouverture au monde.

2016 a en outre été marqué par des événements exceptionnels : les championnats d'Europe de taekwondo en mai, la Fête Fédérale de Musique en juin, les 50 ans du Montreux Jazz Festival en juillet, les 70 ans du Septembre musical en septembre, sans oublier, bien sûr, le Montreux Comedy Festival et Montreux Noël en décembre. Côté réalisations communales, l'inauguration du parc Donner, celles du complexe sportif de la Saussaz et de la déchèterie, ainsi que la journée portes ouvertes aux serres communales de la Maladaire, la remise du label Cité de l'énergie GOLD, et plusieurs réceptions officielles, en l'honneur des nouveaux habitants, des nouveaux retraités, des sportifs méritants, des jeunes citoyens et naturalisés, ont jalonné l'année. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

La Municipalité

Tout savoir sur l'actualité communale

Vous voulez savoir ce qui se passe dans votre Commune ? Vous trouverez sur notre site un agenda, des actualités, un annuaire des sociétés et mille autres informations utiles. Également disponible sur votre téléphone, dans une version adaptée à la lecture sur écrans mobiles. Vous pouvez aussi vous abonner à nos pages Facebook et Twitter !

www.commune-de-montreux.ch

www.facebook.com/CommunedeMontreux

<https://twitter.com/communemontreux>

... Et si vous ne trouvez pas l'information recherchée, n'hésitez pas à appeler l'administration au n° 021 962 77 77 ou à passer au guichet de la Grand-Rue 73, ouvert de 8 h à 16 h 30 sans interruption.

Édité par
Impression
Graphisme
Images
la Municipalité de Montreux, juin 2017
I-Press, Montreux, 15500 exemplaires
Macgraph, Puidoux
Couverture : Julie Masson Page 8 : Commune de Montreux et Studio Curchod

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dirigée par le Syndic et Conseiller national Laurent Wehrli, l'administration générale gère les affaires de la Municipalité et les relations avec le Conseil communal, ainsi qu'avec les réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux. C'est elle également qui cultive les relations de la Commune à l'international, notamment au travers des jumelages. L'AG chapeaute en outre la communication, les naturalisations, les manifestations, l'office de la population et les archives. Très dynamiques, ces dernières jonglent avec des tâches très variées. Jugez plutôt :

Les archives, un monde à découvrir

En 2016, les Archives de Montreux ont pu enrichir le patrimoine communal grâce à l'apport de collections privées prestigieuses. L'acquisition la plus marquante est celle du fonds de feu le D^r René Koenig, rassemblant plus de 1800 photographies anciennes originales et déjà numérisées, ainsi que des archives et des livres ayant appartenu au collectionneur établi comme médecin à Montreux. Au terme d'un important travail d'inventaire, cette collection sera accessible au public grâce à l'inventaire en ligne des archives.

À côté des documents administratifs qui émanent des services communaux, la conservation de collections et fonds privés par les archives permet de rendre les recherches historiques plus « vivantes ». Des photographies anciennes permettent ainsi de comprendre l'évolution des constructions à Montreux ; la correspondance privée ou les agendas d'une personnalité permettent d'éclairer l'état d'esprit des gens à des époques révolues ; enfin, les procès-verbaux d'une société locale témoignent des activités, des loisirs et des préoccupations de nos prédécesseurs.

La conservation de ces documents, en plus des documents des services communaux, permet ainsi de multiplier les angles de recherche et de rendre compte au mieux de la vie des Montreusiennes et

Montreusiens des décennies et des siècles précédents.

En 2016, les archives ont également contribué à enrichir la collection des œuvres d'art communales, grâce au sauvetage de deux panneaux de faïences découverts sous les décors boisés de l'ancien « White Horse Pub », lors de sa transformation. Les panneaux, représentant l'Île de Salagnon et le Pont sur la Veraye ont été découpés dans les cloisons sur le chantier, puis restaurés en atelier. Un troisième panneau, représentant l'Église Saint-Vincent, se trouve encore sur place et sera intégré à la nouvelle affectation du bâtiment.

Saviez-vous que...

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires (les séances municipales ont lieu le vendredi matin), dont 6 consacrées au budget. Au cours des séances ordinaires, la Municipalité se consacre à la prise de décisions diverses dans sa sphère de compétence, à l'étude de projets, à l'examen de préavis, de rapports et de règlements, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours et à l'engagement de collaborateurs, entre autres thématiques.

Plus d'informations auprès de l'AG au n° 021 962 77 77, par courriel à ag@montreux.ch ou sur le site internet communal.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Dirigé par le Conseiller municipal Christian Neukomm, le « Territoire » est constitué de deux services: le service de l'urbanisme et celui des travaux publics. Alors que l'urbanisme est en charge de l'aménagement du territoire et de la police des constructions, les travaux publics ont la responsabilité d'entretenir et de maintenir en bon état les infrastructures communales. Au final, les deux services sont garants de la sécurité des citoyens et d'un environnement de qualité dans notre Commune. Le Municipal assume pour sa part directement la participation communale à la SATOM et au SIGE.

Un registre cantonal des bâtiments

La loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR) de 2008 a permis de développer la cyberadministration en facilitant le transfert des données relatives aux habitants (identification, localisation, mutation...) entre les divers registres communaux, cantonaux et fédéraux, ainsi qu'à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Objectif: établir un nouveau recensement. Pour ce faire, les données des divers registres ont été standardisées avec la mise en place d'identificateurs permettant de les relier entre eux.

Dans ce rouage, le service de l'urbanisme est responsable de la gestion du Registre Cantonal des Bâtiments (RCB). Le RCB contient des informations pour chaque bâtiment, comme la localisation, l'affectation, le nombre de logements, la taille, le type de chauffage, etc., ainsi qu'un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et, pour chaque logement qui lui est rattaché, un identificateur fédéral de logement (EWID). Chaque habitant se voit ainsi rattaché à ces deux indicateurs, qui font le lien entre le registre des bâtiments et le registre des habitants. L'Office fédéral de la statistique en retire des informations comme la taille des ménages ou la typologie des logements (nombre de pièces) par catégorie de ménage.

Pour Montreux, qui recense environ 5300 bâtiments et 16300 logements, la gestion des EGID et EWID constitue une tâche substantielle: chaque année, des permis de construire sont délivrés pour 100 à 200 logements, entraînant un nombre correspondant de mutations dans le RCB. La gestion de ces données est facilitée par la plate-forme de la Centrale cantonale des autorisations de construire (CAMAC). La demande de permis de construire s'effectuant informatiquement sur la CAMAC, les données du permis sont versées dans le RCB et ensuite rapidement remontées dans la base de données communale utilisée par le contrôle des habitants. Toutefois, un certain nombre de logements sont créés sans autorisation, ce malgré l'obligation légale d'annoncer ces travaux à la Municipalité. Ces interventions pénalisent les habitants concernés, qui ne peuvent engager des démarches officielles en l'absence d'EWID et d'EGID, et rendent plus complexes et laborieuses les tâches du service, chargé de récolter les données manquantes nécessaires à la création des indicateurs fédéraux.

Plus d'informations auprès du Service de l'urbanisme au n° 021 962 77 60, par courriel à urbanisme@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Un parking P+R à Chailly et des transports publics améliorés

Le secteur comprenant le village de Chailly, ainsi que la zone industrielle de la Foge et ses environs, propose une offre en stationnement qui ne répond plus aux besoins. De manière générale, les places disponibles ne sont pas réparties de manière optimale, ceci en plus de ne pas être en nombre suffisant. Dans ce contexte, de nombreuses études ont été réalisées, dont un projet datant de 2012 qui prévoyait la réalisation d'un parking en ouvrage. Les besoins ayant évolué, notamment avec la construction du nouveau parking de la Saussaz, cette variante a été mise en suspens suite à une analyse plus poussée des besoins à court et moyen termes.

Le projet qui est mis en œuvre prévoit un parking plus modeste sur un seul niveau, ainsi qu'une interface pour les transports publics permettant de centraliser les liaisons des lignes de bus VMCV depuis Chailly. Afin de trouver rapidement des solutions efficaces tant pour les habitants de Chailly que pour une utilisation rationnelle du P+R, un nouveau régime de stationnement a été prévu sur un périmètre s'étendant de l'entrée du village de Chailly depuis Blonay au chemin de la Foge, et du chemin des Écoliers à la route de la Combe. Tout en restant modeste dans sa taille, ce nouveau parking, d'une capacité de 165 places, permet une augmentation de l'offre globale en places de stationnement de 95 places pour les voitures de tourisme.

Les travaux en cours ont débuté en septembre 2016, avec une

planification qui prévoit la mise en service du parking pour mai-juin 2017. L'interface transports publics a déjà été mise en service depuis le début décembre 2016, pour le Marché de Noël. Le nouveau régime de stationnement, dont l'un des objectifs est de libérer des places dans le village de Chailly pour ses habitants, est en cours de finalisation, afin d'entrer en vigueur avec la mise en service du nouveau parking.

En parallèle, ce projet fait et fera l'objet d'une analyse sur l'utilisation du P+R avant, pendant et après la mise en service du parking, afin d'étudier les différents types d'utilisations et ainsi d'offrir la possibilité de faire évoluer l'offre en fonction des besoins.

Plus d'informations auprès du Service des travaux publics au n° 021 962 77 30, par courriel à travaux@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Smart City pour étudier la mobilité des usagers

L'étude de mobilité « Smart City », entamée en 2016 par Swisscom sur la base des données recueillies auprès de ses abonnés mobiles, permet de mieux connaître les habitudes des automobilistes et autres usagers de la route.

Première constatation, le trafic de transit ne concerne que 20% d'entre eux. Qui traverse Montreux s'y arrête généralement: ce qui rend peu pertinente l'idée de construire un tunnel pour faciliter le transit.

Sans surprise, l'étude a aussi révélé une fréquentation très élevée pendant le Montreux Jazz Festival, avec un pic à 69000 personnes le samedi 9 juillet 2016. L'étude donne ainsi des informations précises, qui permettent de prendre les mesures adéquates. À terme, on pourra également mesurer les répercussions de la mise en place du parking relais de Chailly et adapter l'offre en conséquence.

Et en 2017?

Le déroulement de la révision du plan général d'affectation (PGA) se poursuit. Après les approbations préalables par le Département cantonal du Territoire et de l'Environnement (DTE) les 10 juin 2015 et 10 janvier 2017, 16 recours ont été déposés au total. L'entrée en vigueur – même partielle – du PGA dépend de l'issue de certains de ces recours, dont les jugements sont attendus, sous toutes réserves, d'ici à la fin de l'année 2017. Au début 2018, la Municipalité saura si les causes seront portées devant le Tribunal fédéral (TF). Si tel devait être le cas, la procédure se verrait alors encore prolongée.

Les Générations

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE

La Direction des affaires sociales, familles et jeunesse, emmenée par la Conseillère municipale Jacqueline Pellet, gère l'Office du logement, la Structure de coordination d'accueil familial de jour, le Réseau Enfance Montreux et Environs (REME), les questions d'intégration et les relations avec les établissements primaires et secondaires de Montreux. C'est d'elle également que dépendent la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens et l'Animation jeunesse. La Municipale pilote pour sa part directement les relations avec Asante Sana, la plateforme Santé Haut-Léman et la Commission prévention Riviera.

Le Passeport vacances est de retour

Après une année de pause et une réflexion approfondie sur les besoins et attentes des familles concernées, le projet « Passeport vacances 2016 » a vu le jour, avec une édition pilote proposant une nouvelle approche de la prise en charge des jeunes ; à savoir un dispositif d'accueil élargi, permettant aux parents de déposer leurs enfants en début de matinée et d'après-midi, et de les reprendre à midi ou en fin d'après-midi, indépendamment de la durée de l'activité. Ces nouvelles dispositions facilitent grandement la vie des parents qui travaillent. Les 118 enfants inscrits ont participé à 27 ac-

tivités, pour un total de 431 places occupées. Le Passeport vacances sera reconduit en 2017 en incluant les communes de Villeneuve et de la Plaine du Rhône.

États Généraux de la cohésion sociale

Après une première édition en 2011, qui avait porté sur le thème des jeunes en rupture et débouché sur la création d'un poste de travailleur social hors murs, les États Généraux de la cohésion sociale 2016 ont eu pour objectif de réunir divers partenaires autour d'un questionnement de société de premier plan, « Réussir l'intégration », afin de faire progresser ce dossier politique d'actualité. La thématique

de 2016 a pris en compte les différentes modalités d'accueil des étrangers et des migrants sur le territoire montreuisien. Les réflexions ont permis à la cinquantaine de participants de peser les enjeux et d'esquisser des pistes d'action. La Municipalité proposera prochainement des mesures au Conseil communal.

Maison de Quartier Jaman 8

Inaugurée en novembre 2015, la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens a connu un bel essor en 2016. Ses trois espaces, dont le centre de loisirs « La Virgule », l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire « La Devinette » et le secteur

Et en 2017 ?

Les modalités d'inscription à l'Espace Plein Air ainsi que son fonctionnement seront harmonisés avec ceux des autres prestations estivales à la jeunesse, afin d'offrir un programme varié d'activités couvrant toute la période des vacances d'été.

De plus, une amélioration des conseils administratifs et sociaux pour la population sera formalisée au travers d'un « guichet social », qui devrait commencer à fonctionner dans la première partie de l'année prochaine.

« Pour tous » permettent d'accueillir toutes les générations et toutes les cultures.

Renseignements auprès de la direction SFJ au 021 962 78 30, par courriel à sfj@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Les Installations

PATRIMOINE, SPORT ET MOBILITÉ

Dirigée par le Conseiller municipal Caleb Walther, la Direction du patrimoine, du sport et de la mobilité gère le patrimoine privé communal. Le Service des domaines et bâtiments, sport se charge de l'entretien des bâtiments communaux, des constructions nouvelles et des installations techniques. Le service gère les vignes communales et comprend également la section forêts, l'office du sport et l'office de l'énergie, ainsi que l'agenda 21 et les questions de mobilité. Le Municipal assume directement les relations avec le Service intercommunal de gestion et les transports publics.

Bâtiments scolaires primaires et secondaires

L'année 2016 a été marquée par la réalisation d'une installation photovoltaïque de 208 kWc et l'assainissement énergétique de l'ancienne salle de gymnastique du collège de Montreux-Ouest, ainsi que la surélévation d'un étage du pavillon scolaire de Chernex.

Énergie : Montreux passe à l'or

Le 9 septembre 2016, Montreux a officiellement reçu l'European Energy Award®GOLD. Après un important processus d'évaluation et la visite de plusieurs auditeurs, dont une experte européenne, les instances du Forum European Energy Award ont décidé d'attri-

buer cette certification à notre Commune.

Agenda 21

En mandatant une déléguée Agenda 21 et Mobilité en 2016, la Commune s'est donné des moyens supplémentaires pour mener des actions de développement durable.

Mobilité

Le développement de l'offre des transports publics au parking d'échange de Chailly s'est concrétisé en décembre par la mise en service de nouvelles lignes et d'horaires, élargis, à l'exemple de la ligne 204 entre Montreux, Clarens et Chailly, désormais desservie jusqu'en fin de soirée et qui propose un bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe.

Sport

Le complexe sportif de la Saussaz a été mis en activité en mai 2016. Plusieurs centaines de

personnes fréquentent chaque semaine ce centre sportif, dont les établissements scolaires de Montreux, le sport scolaire facultatif, l'école professionnelle de Montreux, des écoles privées, clubs d'athlétisme, football, triathlon et football américain.

Les installations sont également ouvertes à la population, avec

des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et des vestiaires accessibles toute la semaine.

Plus d'informations auprès de la direction DBS au n° 021 962 78 00, par courriel à dbs@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Et en 2017?

Un important projet pilote d'entretien forestier a été mis sur pied au-dessus du village des Avants, en collaboration avec les différents services de l'État et un bureau d'ingénieur forestier privé.

Il s'agit d'intervenir sur 25 hectares de forêts privées ces prochaines

années, en vue du maintien à long terme de l'effet protecteur de cette forêt pour le village des Avants. La commune de Montreux sera maître d'œuvre et financera les travaux. Le déficit sera couvert par les subventions cantonales et fédérales, ainsi que par le produit de la vente de bois.

Les Activités

ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

Emmenée par le Municipal Jean-Baptiste Piemontesi, qui assume par ailleurs directement les relations avec l'Association Sécurité Riviera, le Fonds culturel Riviera, la Commission intercommunale de la Taxe de séjour, Promove et Montreux-Vevey Tourisme, la Direction Économie, Culture et Tourisme est la plaque tournante des relations de la Commune avec les acteurs économiques, culturels et touristiques locaux et régionaux. Elle gère également l'octroi des subventions et des aides individuelles liées à la culture, ainsi que la bibliothèque municipale. Parmi les grandes manifestations qu'elle coordonne, la Fête Fédérale de Musique a marqué les esprits en 2016.

Fête Fédérale de Musique

Parmi les nombreux événements qui ont marqué 2016, en particulier les 50 ans du Montreux Jazz Festival, il en est un, fédéral, qui restera longtemps gravé dans les mémoires: la Fête Fédérale de Musique.

Une fois de plus, Montreux a su marier cultures, musique et environnement avec qualité d'accueil. Pour sa 34^e édition (10-12 et 17-19 juin 2016), c'est en effet notre Commune qui a eu le privilège d'organiser la Fête Fédérale de Musique, manifestation quinquennale dont la dernière édition en terres vaudoises remonte à 1981 à Lausanne. Malgré une météo capricieuse, cette Fête fut une réussite qui a attiré pas moins de

556 sociétés de musique pour 25955 musiciennes et musiciens de toute la Suisse, un record jamais atteint lors des précédentes éditions, sans compter des dizaines de milliers de spectateurs.

Mais, bien au-delà des chiffres, cet événement fut pour toutes et tous une merveilleuse aventure humaine, qui a débuté le 27 avril 2013 à Aigle par la désignation de Montreux-Riviera comme ville-hôte de cette Fête lors de l'Assemblée générale de l'Association Suisse des Musiques (ASM). Depuis cette date, le comité d'organisation a travaillé sans relâche, s'est étoffé au fil des mois et s'est entouré de centaines de bénévoles pour assurer la gestion de cet événement réparti sur toute la

Riviera. Imaginez qu'il a fallu prévoir 13 salles de concerts, 26 salles d'échauffement et 3 parcours rectilignes de 250 m pour les concours de marche, inviter 144 musiciens professionnels de 15 pays différents comme membre du jury, servir plus de 35000 repas...

À nouveau, c'est grâce à l'enthousiasme de chacune et chacun que l'ensemble des musiciennes et musiciens ont quitté Montreux avec le sourire.

En définitive, même si le classement était attendu, l'essentiel était ailleurs: partager des instants de bonheur et vivre sa passion de la musique à vent dans une ambiance conviviale chère à Montreux.

La Municipalité renouvelle ici ses chaleureux remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont permis à cette Fête d'être de qualité, belle et généreuse. Voir des gens repartir chez eux avec le sourire est sans aucun doute la plus belle récompense non seulement pour un organisateur de manifestation, mais aussi pour nos Autorités. Encore merci!

Et en 2017?

... une édition de plus en 2017 pour les événements montreusiens, mais avec de belles nouveautés à découvrir au fil de l'année, notamment pour le Festival de Jazz, le Septembre musical ou Montreux Noël.

Plus d'informations auprès de la direction ECT au n° 021 962 78 26, par courriel à ect@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Les Ressources

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Sous la direction du Conseiller municipal Pierre Rochat, le dicastère « Les Ressources » comprend le service des finances et celui des ressources humaines. Tous deux sont des services transversaux. Le premier gère la comptabilité communale, contrôle les transactions immobilières et veille à la qualité de l'information financière et des supports informatiques communaux. Le second, par sa gestion attentive du personnel communal, s'attache à créer les conditions d'un engagement efficace et performant, à valoriser la Commune dans sa qualité d'employeur et veille sur la santé et la sécurité des collaborateurs communaux.

FINANCES ET INFORMATIQUE

Le rôle transversal du service des finances et de l'informatique a été intensifié avec le déploiement d'un groupe de projet pour la mise en place des nouveaux outils informatiques communaux.

Finances

En sus des comptes 2016 et du budget 2017 qui ont permis aux organes décisionnels d'être au fait de la situation financière de l'année écoulée et de la planification à court terme, les « préavis de législation » ont été présentés pour décision devant le Conseil communal: ceux-ci fixent le cadre des cinq prochaines années pour les autorisations de plaider, les acqui-

sitions d'immeubles, les placements bancaires et le plafond d'endettement.

Le calcul du plafond d'endettement se justifie avec une planification financière à long terme et un programme d'investissements pour la législature. Après un large et intéressant échange, tant en séance de commission que lors de la discussion au Conseil communal, le plafond a été fixé à 180 millions de francs.

La marge d'autofinancement, tant pour les comptes 2016 que pour le budget 2017, ne permet pas le financement de l'entier des investissements. La Commune a donc emprunté une nouvelle tranche de CHF 10 millions, por-

tant à CHF 45 millions le montant des emprunts à long terme, avec des taux qui varient de 0,3 % à 1 %.

Informatique

Le travail conjoint avec les communes de Vevey et La Tour-de-Peilz, ainsi qu'avec l'Association Sécurité Riviera a débouché sur le dépôt d'un préavis semblable pour le remplacement des outils informatiques communaux. Un groupe de travail a été mis sur pied au mois de juin 2016. Un chef de projet externe à la Commune a été nommé; il a été chargé d'établir le cahier des charges pour l'établissement de l'appel d'offres, selon les règles des marchés publics.

Le « réseau fibre » communal a été étendu, avec notamment les

connexions de l'avenue Rambert (bureau du cimetière et Pouponnière), le nouveau stade de la Saussaz, la piscine de la Maladaire, la déchèterie et le parking d'échange de Chailly.

En juin 2016, le centre informatique a repris la gestion du réseau téléphonique communal, ainsi que les abonnements mobiles. Un inventaire a été établi dans le but de rechercher des pistes d'amélioration et des économies.

Plus d'informations auprès du service des finances au n° 021 962 77 90, par courriel à finances@montreux.ch ou sur le site internet communal.

RESSOURCES HUMAINES

Durant l'année 2016, le service des ressources humaines a poursuivi son action de mise en place du système de gestion individualisée et automatisée du temps de travail « Zeit ». Des ajustements importants restent encore à faire, notamment dans les grands services, dans lesquels les horaires sont variés et les organisations complexes. Dans les services où le système est complètement implémenté, il est fonctionnel. Les avantages en termes de gestion informatisée du temps de travail commencent à produire leurs effets.

Le gros chantier concernant la politique des ressources humaines s'est poursuivi tout au long de l'année. Des étapes importantes ont été franchies, dont l'adoption d'une charte et la définition des divers processus. Le travail se poursuivra activement tout au long de 2017.

De son côté, le chargé de santé et sécurité au travail (MSST) a initié de nombreux projets. Au

MONTREUX EN CHIFFRES

Population

	2014	2015	2016
Établie en résidence principale	26 072 dont 13 842 Suisses (53 %) et 12 230 étrangers (47 %)	26 283 dont 13 931 Suisses (53 %) et 12 352 étrangers (47 %)	26 402* dont 14 138 Suisses (53,5 %) et 12 264 étrangers (46,5 %)

*Les 2094 étudiants inscrits en résidence principale sont compris dans ce total.

Tourisme: nombre de nuitées

Genre d'établissement	2014	2015	2016
Hôtels	449 388	450 592	468 249
Cliniques	25 226	17 900	15 059
Instituts – Écoles	326 347	309 557	262 984

Employés communaux

Au 31 décembre 2016, l'administration communale comptait 342 collaborateurs, dont 216 à plein temps et 126 à temps partiel. On dénombrait en outre 38 apprentis dans 10 domaines professionnels différents, ainsi que 3 étudiants en maturité professionnelle commerciale.

Finances

Un budget de plus de 140 millions et des emprunts à hauteur de CHF 45 millions. Un taux d'imposition de 65 % inchangé et reconduit pour deux ans.

quotidien, il a pu mener à bien différentes missions, comme la sécurisation de certains lieux de travail ou encore la mise en place de mesures ayant pour but de prévenir les accidents professionnels. Les collaborateurs ont notamment suivi une formation obligatoire de sensibilisation au feu qui leur a permis de se familiariser avec le fonctionnement et le maniement des dispositifs de lutte contre l'incendie.

Par ailleurs, la formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont restés une

priorité. Pour ce qui concerne la formation de base des apprentis, la commune de Montreux reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte à ce jour 38 apprenti(e)s, dans 10 domaines professionnels différents, ainsi que 3 étudiant(e) en maturité professionnelle commerciale. À cet égard, l'engagement des praticiens-formateurs est à saluer une nouvelle fois.

Ces quelques aspects de l'activité du service des ressources humaines s'inscrivent en sus des tâches régulières du service, qui

Sortie annuelle des apprentis

Le 7 octobre 2016, les apprentis, étudiants en maturité professionnelle commerciale et stagiaires de l'administration communale ont eu l'occasion de se rencontrer et de faire plus ample connaissance entre eux lors de la traditionnelle sortie annuelle qui leur est dédiée. Sur le thème « La

filière du bois communal », la sortie était organisée par la section forêts du service des domaines et bâtiments, sport. Accompagnés de leurs formateurs, les jeunes participants ont eu l'occasion de découvrir le parcours et les différentes possibilités d'utilisation du bois communal, en commençant par la coupe en forêt.

sont la gestion du recrutement et des engagements, le suivi des évaluations, des salaires, des départs, des absences (maladie, accident et autres) et, parfois, le règlement de situations litigieuses.

Plus d'informations auprès du service des ressources humaines au n° 021 962 77 86, par courriel à rh@montreux.ch ou sur le site internet communal.

Les Espaces

VOIRIE, JARDINS ET ACTION SOCIALE

Conduite par le Conseiller municipal Olivier Gfeller, élu à la Municipalité en 2016, la Direction de la voirie, des jardins et de l'action sociale se voue principalement à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Le service de la voirie et des espaces verts est le garant de la propreté urbaine, comme de la beauté des parcs, quais et jardins de la ville. Le service entretient également les sentiers, les fontaines et les rives du lac. Le centre social régional (Association régionale pour l'action sociale de la Riviera - ARAS), est pour sa part placé directement sous la responsabilité du Municipal.

Interventions lors des dégâts d'orages

Outre la récolte des déchets et l'entretien des zones publiques, le service de la voirie et des espaces verts est également chargé de l'entretien des chemins et sentiers communaux. Depuis une quinzaine d'années environ, après l'ouragan Lothar qui est resté gravé dans les mémoires, le service de la voirie est ainsi intervenu régulièrement pour des travaux de dégagement.

Après chaque forte précipitation, le service entreprend un contrôle général des zones qui peuvent poser problème et inspecte ruisseaux, aqueducs et dépotoirs. Cela permet d'éviter de nombreux dégâts et de vérifier si des travaux d'entretien sont nécessaires. En avril

2016, lors de l'une de ces interventions à la route des Narcisses, l'excellente coordination et collaboration avec Police Riviera, la section des forêts, l'équipe d'entretien de l'État de Vaud et une entreprise privée, ont permis de rétablir la circulation après deux jours de travail déjà.

Abattage de deux peupliers au parc Vernex

Le lundi 30 mai 2016, les deux immenses peupliers du Canada (*Populus canadensis*) du parc Vernex ont dû être abattus d'urgence. Attaqués par un champignon lignivore, ils représentaient un grave danger pour les usagers du parc, de la place de jeux et du quai de Vernex, ainsi que pour le Centre de congrès 2m2c. Il s'était en effet

avéré quelques jours plus tôt, lors d'un contrôle sanitaire et d'une taille de sécurisation, qu'une partie d'une branche charpentière présentait une nécrose assez importante.

Une expertise plus ciblée a été effectuée par une entreprise privée spécialisée. Elle a permis de détecter une détérioration importante de l'écorce sur certaines zones à la base des arbres, due à l'attaque d'un champignon lignivore. De plus, de nombreux trous circulaires mettaient en évidence la présence d'insectes xylophages. Au vu des symptômes observés, un abattage dans les meilleurs délais était nécessaire. Il a fallu trois jours pour abattre les deux géants. La gravité de la pourriture découverte lors de l'abattage

Et en 2017 ?

Le mardi 7 mars, deux jeunes peupliers canadiens ont été replantés au Parc Vernex. Les deux arbres sont volontairement éloignés de la zone des arbres abattus afin de les protéger des champignons encore présents dans le sol. Trois classes de 2^e année HarmoS du Collège de Montreux-Est ont participé à la plantation... après quoi ils ont été récompensés par un plantureux goûter préparé par les collaborateurs du service.

a confirmé la pertinence de cette décision. Par la suite, des travaux de dessouchage et de rénovation de la pelouse ont été entrepris. Le parc a été rendu au public dans son intégralité à la mi-août.

Renseignements auprès du service de la voirie et des espaces verts, au n° 021 989 87 20, par courriel à vev@montreux.ch ou sur le site internet communal.



Intervention du service Voirie espaces verts à la Route des Narcisses.



La Municipalité de Montreux pour la législature 2016-2021.



Le pavillon scolaire de Chernex avant travaux.



Le pavillon scolaire de Chernex après travaux.



Sortie des apprentis de Montreux à la Saussaz, 7 octobre 2016.